

# Expositions d'Art Actuel

## SERRES LEZ'ARTS/17<sup>ème</sup> édition

18-19-20 Septembre 2020 - 05700 SERRES Hautes-Alpes

### Appel à projet 2020/Présentation :

**L'association Serres Lez'Arts** a été créée en 2003 ; elle est née d'un collectif d'artistes désireux de développer l'art et la culture en milieu rural. Cette association organise tout au long de l'année des événements : expositions, cours, stages, résidences d'artistes... Elle a également mis en place les Ateliers d'Art Ambulants qui proposent des pratiques artistiques dirigées par des artistes professionnels en faveur plus spécifiquement des milieux défavorisés (Maison d'arrêt, maison d'enfants à caractère spécialisé, hôpitaux, psychiatrie, IME...)

En 2017 l'association s'est dotée d'un nouveau local et mutualise de nouvelles activités artistiques et culturelles avec « Le CEM\* » : Collectif Espace Multiculturel avec une programmation mensuelle partagée: café/soirées, conférences, documentaires, bureau partagé/ tiers lieux, résidence d'artiste...

#### Présentation des Expositions d'Art Actuel:

Chaque année depuis 16 ans nous accueillons dans le village 20 à 25 artistes plasticiens dans une quinzaine de lieux mis à la disposition des artistes pour cette manifestation : ateliers, garages, anciennes échoppes du centre historique, espaces privés et publics et des lieux en extérieur (jardin, voutes, escaliers...). La création, l'implication et la cohérence dans la démarche artistique sont des points importants dans nos choix de sélection des dossiers.

Durant ces trois jours, 2000 visiteurs vont à la rencontre des artistes et de leurs œuvres ; des musiciens et artistes de rue se joignent à cette manifestation ; le vendredi est une journée dédiée aux scolaires et aux groupes.

*La date retenue pour cette manifestation est un choix délibéré en vue de créer un événement artistique en dehors des périodes très touristiques de Juillet/Août. Ces expositions accueillent un public départemental, mais aussi inter-régional.*

#### Objectifs :

- Promouvoir les pratiques contemporaines des artistes participants
- Favoriser les échanges et les rencontres
- Contribuer au développement de l'art et de la culture en milieu rural

#### Participation aux expositions :

• Les artistes sont sélectionnés sur dossier par un comité de sélection composé de 2 professionnels du domaine artistique et culturel parmi : le Centre Départemental de Ressources des Arts des Hautes-Alpes (CEDRA), le Musée Muséum Départemental des Hautes-Alpes, les Amis du Musée de Gap, des galeristes...), d'un artiste invité et de 2 membres de l'association Serres Lez'Arts.

• Les étudiants des écoles d'art peuvent présenter un dossier.

• Pour une éventuelle participation aux expositions de Septembre, les artistes intéressés doivent adresser à Serres Lez'Arts un dossier complet de présentation avant le **14 Mars 2020, minuit** > Voir fiche constitution du dossier.

Il est clair que la réception de ce dossier par Serres Lez'Arts a valeur d'inscription de l'artiste en vue de sa présentation devant la commission de sélection et qu'elle ne préjuge en rien de la décision de ladite commission.

• La commission de validation des dossiers se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un artiste à la manifestation sans devoir justifier les raisons de leur choix.

- Les artistes intéressés peuvent indiquer un lieu de prédilection pour leur exposition (voir sur le site <http://serreslezarts.wixsite.com/accueil/blank-esxvi>) mais l'association se réserve le droit d'accepter ou de refuser : les lieux qui nous sont attribués changent chaque année.
- Tous supports et techniques sont acceptés : peinture, sculpture, photographie, gravure, vidéo, installation, performance, etc.
- Les artistes sélectionnés seront invités à réfléchir à un accrochage approprié dans le lieu qui leur sera attribué. Ils peuvent également concevoir spécialement une œuvre pour le lieu attribué dans la mesure où le travail reste en cohérence avec le dossier présenté.
- Une œuvre originale de petite dimension, sur un thème ou un support défini par Serres Lez'Arts, sera demandée pour l'exposition collective sur le lieu du vernissage > Voir fiche constitution du dossier.

### Déroulement :

**Jeudi: De 9h00 à 18h00, les artistes s'installent dans les lieux attribués par l'association.**

*>Il est fortement conseillé dans la mesure du possible de venir prendre connaissance de son espace d'exposition avant la manifestation afin d'anticiper les contraintes et les possibilités liées au lieu.*

**Vendredi: Ouverture des lieux d'exposition: 9h00/12h00 et 13h30/18h30**

Accueil planifié et privilégié des scolaires et des groupes.

12h00/13h30 > Pause repas proposé à prix coûtant aux artistes.

19h00/21h00 > Vernissage à l'Office du Tourisme de Serres autour de l'exposition collective.

**Samedi: Ouverture des lieux d'exposition de 10h30 à 19h00 sans interruption.**

9h00/10h30 > Visite des expos entre artistes et organisateurs.

10h30/19 h > Ouverture des lieux sans interruption: des remplacements sont prévus pour que les lieux d'exposition restent ouverts.

12h00/14h00 > Pause repas proposé à prix coûtant aux artistes : des remplacements sont prévus pour que les lieux d'exposition restent ouverts.

20h00> Repas et soirée conviviale offerts aux artistes par Serres Lez'Arts.

**Dimanche: Ouverture des lieux d'exposition de 10h30 à 19h00 sans interruption.**

12h00/14h00 > Pause repas proposé à prix coûtant aux artistes : des remplacements sont prévus pour que les lieux d'exposition restent ouverts.

19h30 > Clôture de la manifestation avec tous les participants autour d'un apéritif dînatoire.

*Serres Lez'Arts propose une buvette sur les 3 jours de la manifestation  
& la petite restauration est aussi ouverte au public sur réservation.*

### Communication :

- Presse, radio, télévision régionale, sites internet, réseaux sociaux...
- Listing d'adresses de tous nos partenaires et des collectivités territoriales.
- Production d'affiches, flyers, catalogues, fiches pédagogiques & ludiques.
- Signalétiques extérieures.
- Invitations officielles & associatives.



# Expositions d'Art Actuel

## SERRES LEZ'ARTS/17<sup>ème</sup> édition

18-19-20 Septembre 2020 - 05700 SERRES Hautes-Alpes

### Constitution du dossier :

#### **ENVOYER PAR COURRIER > Un dossier complet de présentation comportant :**

1/ La fiche candidature ci-jointe remplie très lisiblement.

2/ Une biographie succincte (20 lignes maxi).

3/ Un dossier du travail récent de l'artiste avec 3 ou 4 photographies sur support papier exclusivement : photos couleurs des œuvres que vous présenterez à l'exposition sur feuilles A4 non reliées avec un court texte sur ce travail ou, pour les artistes souhaitant créer spécifiquement pour la manifestation, un document approprié à votre projet (texte, croquis et ou images, court texte justifiant le choix du lieu si vous souhaitez un lieu spécifique).

NB : Merci de noter sur chaque page: nom, prénom, titre de l'œuvre, dimensions, date d'exécution, techniques & matériaux employés.

1 DVD pour vidéaste uniquement.

1 CD-Rom, pour artiste multimédia uniquement.

+ Une enveloppe à votre nom et adresse correctement affranchie pour le retour de votre dossier (veiller à la bonne dimension).

#### **IMPORTANT :**

- Aucun dossier ne sera renvoyé sans enveloppe affranchie.
- Les dossiers incomplets ou n'arrivant pas à la date limite d'envoi ne sont pas pris en considération.
- Aucune proposition sur site internet ou DVD ne pourra être examinée (exception faite vidéaste et multimédia).
- Seuls les membres de la commission prennent la décision de sélectionner ou pas un candidat.

#### **DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER : Samedi 14 Mars 2020, minuit**

à SERRES LEZ'ARTS, 1, Rue du Portail - Mairie - 05700 SERRES

**>Résultat des sélections, fin Mars 2020 : Vous serez informé par mail.**

**RENSEIGNEMENTS :** Bureau de l'association >Valérie Bourret au 04 92 46 84 24  
ou par mail serreslezarts@gmail.com

#### **CAHIER DES CHARGES :**

Pour les expositions, tous les supports et techniques artistiques sont acceptés.

En fonction des lieux alloués, il est à prévoir, le matériel nécessaire à l'installation et l'accrochage de l'exposition ainsi qu'un éclairage particulier si nécessaire.

Une création originale sera demandée pour l'exposition collective. Cette pièce restera la propriété de Serres Lez'Arts pour sa collection « Mémoires des EAA » et devra nous être envoyée avant le 17 Août 2020. Aucune exposition/vente autre que celle des œuvres d'artiste ne pourra être réalisée pendant les expositions.

Les artistes doivent souscrire à une assurance personnelle pour la valeur de leur travail.

## MOYENS > Serres Lez'Arts prend en charge :

La communication et l'affichage.

Le vernissage du vendredi, le repas du samedi soir et l'apéritif dinatoire du dimanche.

Le logement chez l'habitant pour les artistes vivants à plus de 50kms de Serres.

L'accueil de l'artiste sur son lieu d'exposition (l'accès à l'électricité est fourni, mais en fonction des lieux, prévoir vos propres systèmes d'éclairages spécifiques).

Serres Lez'Arts contracte une assurance responsabilité civile pour cet événement et décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration.

## CONDITIONS :

S'acquitter des droits d'adhésion après sélection, d'un montant de 20€00 pour les artistes et de 15€00 pour les étudiants en école d'art, à l'ordre de l'association Serres Lez'Arts.

S'acquitter des frais de participation aux ventes à hauteur de 15% du montant des ventes réalisées pendant les expositions.

La reproduction à usage de communication des œuvres est acquise à Serres Lez'Arts pour la promotion de l'événement et dans le cadre de la communication de l'association.

La production artistique exposée reste propriété de l'artiste à l'exception de l'œuvre créée pour l'exposition collective qui reste la propriété de l'association Serres Lez'Arts (seul le conseil d'administration est habilité à prendre des décisions sur le devenir de ces œuvres de l'exposition collective).

**Les artistes s'engagent à être présents aux heures d'ouverture des Expositions durant les 3 jours de la manifestation** (des remplacements sont prévus) **et lors du vernissage.**

Le dimanche soir, ils s'engagent à rendre leur local d'exposition « en l'état » et à rapporter le matériel emprunté et les clés à la buvette.

Dans la mesure du possible et sous réserve de financements suffisants, un dédommagement forfaitaire (aller-retour) sera attribué aux artistes pour leurs déplacements sur présentation des justificatifs originaux.

## ÉDITION :

Dès leur sélection, les artistes s'engagent à fournir :

### 1/ Pour le catalogue de la manifestation :

un texte court expliquant votre démarche > sous WORD 2019 ou Open Office, maximum 600 caractères, police ARIAL en 12.

+3 photos de très bonne qualité légendées : Nom de l'artiste, titre, format, technique, année.

### 2/ Pour la réalisation de fiches pédagogiques & ludiques :

quelques lignes à l'attention du jeune public > sous WORD 2019 ou Open Office, maximum 150 caractères, police ARIAL en 12, présentant votre travail de façon accessible aux enfants.

*Les artistes n'ayant pas fourni en temps et en heure ces documents ne pourront figurer sur ces supports de communication.*

**Chaque fichier/pièce jointe doit être nommée : Nom, prénom, objet. Merci !**

**>Chaque artiste participant à la manifestation accepte toutes les conditions ci-dessus.**



# Expositions d'Art Actuel

## SERRES LEZ'ARTS/17<sup>ème</sup> édition

18-19-20 Septembre 2020 - 05700 SERRES Hautes-Alpes

### Fiche de candidature :

Nom: ..... Prénom: .....

Date de naissance: .....

Disciplines artistiques: .....

Lieu d'exposition souhaité (facultatif): .....

Adresse: .....

Ville: ..... Code postal: .....

Téléphone portable: ..... Téléphone fixe: .....

Email: .....

Site internet: .....

Formation: .....

N° Siret ou N° d'affiliation à la Maison des artistes ou Chambre des métiers  
(à l'exception des étudiants):

*Je souhaite participer aux Expositions d'Art Actuel organisées par Serres Lez'Arts et  
accepte les conditions énoncées dans le document « Constitution du dossier » pour exposer dans  
le lieu prévu du Jeudi soir 17 Septembre au Dimanche soir 20 Septembre 2020.*

Fait à ..... le .....

Bon pour accord (mention manuscrite) :

Signature :

